

Le 16 février 2025

Monsieur François Bayrou,  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
Paris 75007

Monsieur le Premier Ministre,

Le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) proposé par le gouvernement surprend, car il ne marque pas de réorientation nette (en dehors de la reprise de l'annonce de 6 EPR2 du discours de Belfort en 2022), en dépit de la crise énergétique qui secoue la France et l'Europe, dont les causes sont pourtant bien connues. La mise en œuvre de ce projet ne peut en aucun cas garantir un approvisionnement en électricité sûr à un prix supportable, essentiel pour l'électrification des usages et la réindustrialisation de la France.

Vous trouverez en PJ une synthèse de nos observations « *PPE3 et SNBC3 : des évolutions très décevantes, voire contre-productives vis à vis des objectifs climatiques* ». Cette note repose sur une dizaine d'analyses plus détaillées, à votre disposition, qui présentent nos données chiffrées et soulèvent des questions techniques et financières qui ne peuvent être ignorées. Tout particulièrement, le projet de PPE3 inquiète par la multiplication par un facteur 3 des objectifs de développement des énergies renouvelables intermittentes (EnRi), ce qui conduirait inéluctablement à une envolée des prix de l'électricité.

Sur la base d'un examen du retour d'expérience, PNC-France estime que :

- Les objectifs 2030 de consommation d'énergie et d'émissions de GES sont hors de portée. Le réalisme s'impose face à un risque de décroissance de l'économie.
- Les orientations sur le nucléaire manquent encore de décisions concrètes financières et industrielles et de vision stratégique à long terme
- Les objectifs de la PPE3 dans le domaine de l'électricité, issue du scénario de référence de RTE, font peu de cas de réelles difficultés techniques, qu'il s'agisse de la robustesse de la production (des capacités pilotables réduites de 10 GWe en 12 ans), de l'extrême variabilité des énergies intermittentes et de la saturation de notre réseau par des productions extraterritoriales irresponsables. L'électrification des usages à un coût supportable doit guider notre politique.
- La sécurité du réseau reste un sujet majeur de préoccupation pour PNC-France. Depuis plus de 15 ans l'Autorité de sûreté nucléaire alerte sur la faiblesse de notre parc pilote et le Rapport 2025 de l'Inspecteur Général Sûreté Nucléaire et de la radioprotection qui vient d'être publié, « **Le nucléaire, variable d'ajustement** », s'inquiète des perturbations provoquées par l'intermittence sur la sécurité du réseau et la gestion du parc nucléaire : « *J'estime que la priorité donnée aux EnR, dans une complémentarité unilatérale nucléaire-EnR, conduit à des variations de puissance dont il serait d'autant plus opportun de se dispenser qu'elles ne sont jamais anodines sur la sûreté* ».

- Une mise en concurrence déloyale est devenue la règle dans le secteur de l'électricité entre les moyens de production pilotables, qui assurent seuls l'équilibre du réseau et qui portent tous leurs coûts (nucléaire, hydraulique, centrales fossiles), et des productions intermittentes (éolien, solaire) qui n'ont aucune responsabilité, bénéficient de subventions et d'une garantie de distribution, et ne supportent que leurs coûts directs. La grande majorité des fournisseurs dits « alternatifs », n'ont pas investi en moyens de production pilotables, ont acquis à bas coût le quart de la production nucléaire et sont abusivement protégés par un principe de contestabilité génératrice de prix élevés. Or, le Président de RTE lui-même reconnaissait enfin en septembre 2024 que « *les ENR sont devenues un acteur majeur du système électrique, il faut que demain, elles aient les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres moyens de production* ».
- La Commission Européenne enfin ne respecte pas les traités en vigueur (Traité Euratom et traité de Lisbonne) et tente de prendre le leadership sur le secteur de l'énergie, sans prise en compte des spécificités de chaque État-membre. Alors qu'un conflit oppose les pays de l'Alliance pour le nucléaire aux tenants du tout-renouvelable, la Commission européenne ne respecte pas les principes de neutralité technologique et financière, et utilise tous les pièges introduits contre le nucléaire dans la réglementation européenne (Taxonomie, green deal, ...), faisant fi de la crise économique qui nous frappe. PNC-France considère que la France doit, par tous les moyens à sa disposition, réaffirmer sa souveraineté dans le domaine de l'énergie, refuser les exigences techniques que veut imposer la technosstructure européenne et conserver la maîtrise de son système électrique, vital pour le bon fonctionnement de notre société et de notre économie.

L'analyse présentée dans le document joint repose sur des bases strictement objectives et rationnelles et nous espérons que les risques graves que font apparaître nos conclusions attireront votre attention. Nous restons à votre disposition pour procéder à un examen approfondi avec vos équipes et apporter les corrections éventuelles à notre analyse, toujours justifiées sur des critères rationnels et sans préjugés.

En l'état actuel, nous considérons que le projet de PPE3 doit être revu en profondeur, en s'appuyant sur des études d'impact approfondies à la recherche du mix optimal, afin que la France retrouve sa sécurité d'approvisionnement à un prix abordable.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre analyse et à notre demande d'action urgente.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de la haute considération.

Bernard Accoyer

Président PNC-France

